

Statistiques vitales.—*Alberta.*—Le chapitre 16, article 7, ajoute un paragraphe à l'ordonnance sur les hôpitaux, stipulant qu'avant de quitter la maternité, la mère doit signer une formule statistique. Le chapitre 19 amende la loi sur les statistiques vitales, en conférant au sous-ministre de l'Hygiène les fonctions de registraire général; en créant les fonctions de registraire général-adjoint, en exigeant que les mort-nés figurent d'abord dans les naissances et ensuite dans les décès, en augmentant les émoluments dus pour recherches dans les registres, etc.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1921.

Conférence impériale.—La Conférence impériale des premiers ministres des pays constituant l'empire britannique eut lieu à Londres, du 20 juin au 5 août 1921, le premier ministre du Royaume-Uni, M. D. Lloyd George, en étant *ex-officio* le président; le Canada y était représenté par M. Arthur Meighen.

Dans son discours d'ouverture, le premier ministre du Royaume-Uni fit la déclaration suivante: "Au point de vue constitutionnel, l'empire britannique progresse d'une manière très satisfaisante. Le contact direct établi pendant la guerre entre les premiers ministres a produit, je pense, d'excellents effets et nous nous sommes efforcés de vous tenir exactement informés de tous les développements importants qui se sont produits dans les affaires étrangères. . . Les dominions britanniques sont devenus des nations, jouant à côté du Royaume-Uni le rôle d'associés, égaux dans les dignités et dans la responsabilité de l'empire britannique."

Parmi les sujets les plus importants à considérer figurait le renouvellement du traité anglo-japonais, M. Meighen s'opposant à ce renouvellement et faisant ressortir l'utilité d'une étroite amitié avec les États-Unis. Cette question fut finalement réglée à la conférence de Washington (voir plus loin) par la transformation de l'alliance anglo-japonaise en un pacte conclu par quatre puissances, au nombre desquelles se trouvent le Japon et les États-Unis.

En ce qui regarde la conférence constitutionnelle projetée, on adopta la résolution suivante:

(a) La continuité des consultations, à laquelle les premiers ministres n'attachent pas une moindre importance qu'à la conférence de guerre impériale de 1917, ne peut être obtenue que par l'amélioration du mécanisme des communications entre les différentes parties de l'empire. Vu l'évolution constitutionnelle accomplie depuis 1917, la conférence constitutionnelle est devenue sans objet.

(b) Les premiers ministres du Royaume-Uni et des dominions et les représentants de l'Inde devraient se réunir annuellement, si c'est possible, ou à intervalles plus grands.

(c) La pratique actuelle des communications directes entre les premiers ministres du Royaume-Uni et des dominions, ainsi que le droit de ces derniers de nommer des membres de leur cabinet pour les représenter dans les consultations avec le premier ministre du Royaume-Uni sont maintenus.